



---

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services  
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
tenue le mercredi 2 novembre 2016 à 19 h 30  
au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, salles 212-213**

---

Sont présents: Mesdames Marie-Christine Blais, Éline Boulanger, France Chabot, Caroline Cloutier, Nadine Demers, Renée Hébert, Caroline Isabelle, Johanne Laliberté, Lucie Nadeau, Mélina Pelletier, Manon Tremblay, Nathalie Tremblay et Monsieur Rafik Halim.

Sont absentes: Mesdames Joanie Desrosiers, Julie Dubé, Dany Fortin et Patricia Lizotte,

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Caroline Isabelle souhaite la bienvenue aux membres du comité et plus particulièrement, aux nouveaux membres.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Caroline Isabelle fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Manon Tremblay, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

**3. PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Un tour de table est fait afin que chacun des membres se présentent.

**4. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Les membres confirment qu'il n'y a pas quorum.

Adopté.-

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune présence.

**6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES PARENTS DU COMITÉ**

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle présente les règles de fonctionnement de régie interne qui ont légèrement été précisées depuis l'année dernière. Madame Isabelle explique la composition du comité ainsi que les rôles de chacun. Elle ajoute que les membres du comité EHDAA représentent l'ensemble des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et leurs parents, et que c'est d'abord un comité d'échange basé sur le respect de chacun des membres. Aucun cas particulier ne fera l'objet de discussions durant les rencontres.

En lien avec la politique de frais de déplacement, madame Isabelle mentionne que les parents peuvent réclamer leur frais de déplacement aux réunions. Des frais de repas et de déplacement peuvent également être réclamés lors d'une participation à un congrès, un colloque, etc. Madame Marie-Christine Blais ajoute que des frais de gardiennage peuvent également être remboursés en annexant un reçu détaillé au formulaire de frais de déplacement.

**7. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 8 JUIN 2016**

Une lecture préalable du compte rendu du 8 juin 2016 a été faite par les membres. Sur proposition de madame France Chabot, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

**8. SUIVI AU COMPTE RENDU DU 8 JUIN 2016**

Point 8.

Madame Caroline Isabelle indique que le document de consultation du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur la politique de la réussite éducative est maintenant disponible. Madame Marie-Christine Blais s'occupera d'acheminer ce document aux membres par courriel ou par la poste d'ici peu. La commission scolaire travaille présentement à la rédaction d'un mémoire en lien avec la réussite éducative.

Point 9.

Suite à la consultation publique tenue le 12 septembre 2016, les parents et futurs parents de Saint-Léon-de-Standon ont voté à majorité pour le maintien de la fréquentation scolaire secondaire à Saint-Anselme.

Suite à cette consultation et la décision du conseil des commissaires de maintenir le statut quo pour la fréquentation scolaire des élèves de Saint-Léon-de-Standon, les parents d'élèves de Saint-Nazaire-de-Dorchester ont souhaité tenir le même type de consultation pour la fréquentation scolaire du primaire (entre l'école des Méandres, école d'origine et l'école des Rayons-de-Soleil). À majorité, les parents de Saint-Nazaire-de-Dorchester ont choisi une modification à la fréquentation scolaire de leur enfant pour 2017-2018. Les élèves fréquenteront l'école des Rayons-de-Soleil de Saint-Damien.

Point 10.

Considérant l'absence de la présidente, madame Amélie Pelletier ainsi que le manque de temps, les soirées de recrutement ont été remplacées par une courte présentation powerpoint avec audio déposé sur le site de la commission scolaire. À cet effet, une lettre a été acheminée aux parents d'élèves ayant un plan d'intervention actif au dossier, par courriel ou le sac d'école de leur enfant, afin de les inviter à visionner ce vidéo et à remplir le formulaire de candidature du Comité EHDAA 2016-2017, disponible également sur le site internet de la commission scolaire sous l'onglet *Parents et élèves/Comité EHDAA/Présentation*.

**9. POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HDAA**

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle présente sommairement le contenu de notre politique locale. Madame Isabelle invite les membres à prendre connaissance de la politique puisque plusieurs éléments de réflexion s'y trouvent et que leurs points de vue seront pris en considération afin d'effectuer la mise à jour.

Elle précise que cette politique devra être révisée afin notamment de se conformer aux nouvelles ententes de convention collective qui viennent d'être signées.

**10. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU PRIMAIRE 2016-2017**

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique le financement de la commission scolaire pour les EHDAA. Sur le document déposé, nous retrouvons trois types d'informations :

- Les allocations ministérielles servant à mettre en place des services aux élèves hdaa pour un montant global de 4 637 026,66\$;
- Les prévisions de services 2016-2017 (5 030 283,67\$) et enfin;
- Les ressources et services mis en place en octobre 2016 pour l'année scolaire 2016-2017, soit 5 07 901,80\$.

**11. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA EN CLASSE CFA 2016-2017**

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente le tableau pour les classes CFA 2016-2017. Le financement MEES s'élève à 338 952,50\$ pour un investissement de 476 952,20\$ par la commission scolaire. Le déficit est de 138 277,66\$. Les services mis en place sont pour 21 élèves à travers le territoire, regroupés en deux endroits, soit à l'école secondaire de Saint-Charles et à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault à Montmagny.

Des tableaux d'allocations, pour le primaire et le secondaire, sont déposés en lien avec la répartition de différentes mesures pour 2016-2017 dont *Agir autrement*, le soutien à l'intégration des EHDAA, l'aide individualisé au primaire et la libération des enseignants pour les plans d'intervention. Madame Isabelle précise que ces allocations sont décentralisées directement dans les écoles et servent à répondre aux besoins de la clientèle.

**12. ÉLECTIONS DES OFFICIERS POUR 2016-2017 (PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE, SECRÉTAIRE, ETC.)**

Madame Caroline Isabelle fait un tour de table parmi les parents présents afin de savoir qui est intéressé à occuper le poste de présidence; aucun parent n'est intéressé. Madame Isabelle poursuit avec le poste de vice-président et mentionne que madame Dany Fortin, bien qu'absente, avait manifesté son intérêt pour ce poste.

Pour le poste de secrétaire, madame Isabelle suggère que madame Marie-Christine Blais poursuive son mandat.

Ce point sera reporté en séance extraordinaire; la date demeure à confirmer. Un avis de convocation sera acheminé ultérieurement.

**13. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE PARENT EHDAA**

Madame Caroline Isabelle fait un tour de table parmi les parents présents afin de savoir qui est intéressé à occuper le poste de commissaire-parent EHDAA; aucun parent n'est intéressé.

**14. COMITÉ DE PARENTS**

Un tour de table est fait parmi les parents présents par madame Caroline Isabelle afin de savoir qui est intéressé à occuper le poste de délégué au comité de parents. Madame Caroline Cloutier manifeste son intérêt et les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

**15. AFFAIRES DIVERSES**

Aucune.

**16. CORRESPONDANCE**

Dépôt de document.

L'institut des troubles d'apprentissage tiendra son 4<sup>e</sup> Colloque pour parents le 5 novembre prochain, à Montréal. Différents ateliers seront offerts comme la dyspraxie, le TDAH, l'anxiété, le trouble du spectre de l'autisme, la dyslexie dysorthographe, les difficultés de comportement et la dysphasie. Pour réservation et informations, consulter le site internet [institutta.com](http://institutta.com), section *Colloque-Parents*.

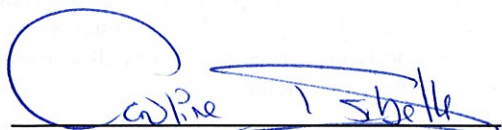
**17. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES**

Dépôt de document.

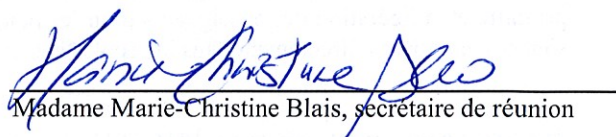
Le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2016-2017 est déposé. Madame Caroline Isabelle mentionne qu'il serait intéressant de tenir une des quatre réunions prévues dans une école du territoire ayant une classe d'adaptation scolaire afin de faire la visite des installations. Madame Manon Tremblay suggère de faire la visite de son école, soit Saint-François-Xavier; madame Isabelle la remercie de son offre.

**18. FIN DE LA RENCONTRE**

La rencontre prend fin à 21 h 35 sur proposition par madame France Chabot.



Madame Caroline Isabelle, coordonnatrice



Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion